

**REGLEMENT INTERIEUR**  
**OPEN GRAND PRIX INTERNATIONAL DE VITRE**  
**(TOURNOI B – < 1401 Elo)**

**Article 1 : Organisation**

L'association Echiquier Vitréen organise le 26<sup>ème</sup> Tournoi Rapide d'Échecs Grand prix International de Vitré le Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 au Centre Social, 27 rue Notre Dame à Vitré. Le tournoi est homologué rapide FIDE sous la référence 51736. Les participants doivent posséder une licence A ou B de la Fédération Française des Échecs. Ils s'engagent à respecter le présent règlement. Le club s'engage à prendre une licence B pour les joueurs non licenciés et qui acceptent de figurer dans l'effectif du club organisateur dès le lendemain du tournoi.

**Article 2 : Règles**

Ce tournoi est ouvert à toutes les catégories avec une restriction de classement : il est ouvert aux joueurs dont les Elo rapide et lents sont inférieurs ou égaux à 1400 Elo.

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE).

L'Open se joue en 8 rondes à la cadence ficher de 12 minutes + 3 secondes par coup. Tout retard de plus de 5 minutes annoncées de la ronde est sanctionné par un forfait. Tout forfait non excusé pourra être sanctionné d'une exclusion du tournoi.

Les appariements se font au Système Suisse Intégral et assistés par ordinateur sous le contrôle de l'arbitre. Les numéros d'appariement sont attribués selon le dernier classement Elo rapide ou classements estimés. Seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait contrôler leur licence et (ou) réglé leur droits d'inscription avant 9h45 le 1<sup>er</sup> mai 2020. Après cette heure, ils seront appariés à partir de la deuxième ronde. Les appariements deviennent officiels au début de chaque ronde. Dans la mesure où la notation n'est pas obligatoire et que les arbitres ne peuvent superviser l'ensemble des parties, les règles définies dans l'article A4 p74 du livre de l'arbitre s'appliquent pour l'ensemble de la manifestation.

Le système de départage des joueurs à égalité de points se fait de la manière suivante : D'abord le système Buchholz tronqué, puis le système cumulatif et enfin la performance.

Les résultats seront transmis aux autorités compétentes pour le classement des joueurs au Elo rapide.

**Article 3 : Horaires des rondes**

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 10h40

Ronde 3 11h20

Ronde 4 12h00

Ronde 5 14h00

Ronde 6 14h40

Ronde 7 15h20

Ronde 8 16h00

Proclamation des résultats dans les meilleurs délais à l'issue de la dernière ronde et estimée à 17h00.

**Article 4 : Droit d'inscription et Prix**

Les droits d'inscription sont de 13€ pour les adultes et de 7€ pour les catégories jeunes. La liste des prix sera affichée après la 3<sup>e</sup> ronde.

**Article 5 : Conduite des joueurs**

Les joueurs ne peuvent quitter l'aire de jeu (salle de jeu, buvette, toilettes) sans l'autorisation de l'arbitre. Un joueur au trait ne peut quitter la salle de jeu. Toute analyse et toute partie de Blitz ne sont pas autorisées dans la salle de jeu.

Ne sont pas autorisés aussi toute utilisation de matériel ou électronique. Les téléphones portables devront être éteints. Seule l'eau est autorisée comme boisson dans la salle de jeu.

Tout forfait non justifié sera signalé à la Direction des tournois de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

#### **Article 6 : Arbitrage**

L'arbitre principal sera Stéphane THEBAULT (AF01).

#### **Article 7 : Commission d'appel**

La commission d'appel est constituée de 5 membres dont la liste est disponible au bureau des arbitres. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, le joueur peut saisir la commission d'appel. Il doit cependant continuer la partie suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

#### **Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité doit apporter le bulletin de marque à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

#### **Article 9 : Acceptation du tournoi**

L'inscription au 26ème Tournoi Rapide d'Echecs Grand Prix International de Vitré (35) implique l'acceptation du présent règlement.

**L'Arbitre principal :**  
**Stéphane Thébault**

**L'organisateur :**  
**Hervé Dodard**

**Fait à Vitré, le 30 avril 2020**